

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par RETROCESSION ou SUBSTITUTION, tous les Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Les propriétés ci-après désignées sont mises en attributions sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisition par la SAFER Corse.

Observation : La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

ANTISANTI : 10 ha 55 a 34 ca : Lieudit Fontana calda : Section E n° 320-321-322-326-327 - Lieudit Limeruccia: Section A n° 10-11 - Lieudit Linarello : Section ZW-7 - Lieudit San margini : Section A n° 18

Nature : friches et maquis

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

ANTISANTI : 1 ha 18 a 40 ca : Lieudit Maccione : Section ZV n° 40

Nature : Terre et maquis

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

BARRETTALI : 1 ha 67 a 57 ca : Lieudit Chioso : Section G n° 211-1148 – Lieudit Chioso bianco : Section D n° 223 – Lieudit Costa rigaglia : Section E n° 560-561 – Lieudit Costarella : Section G n° 210 – Lieudit Ficaje : Section D n° 391 – Lieudit Fontanella : Section G n° 174-179 – Lieudit Valle : Section H n° 468-482-494-495 – Lieudit Vela : Section G n° 182

Bâti : Ancienne bergerie

Nature : Ancien Jardin, maquis, friches et chênes.

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

CASTIFAO Lot n° 1 : 9 ha 59 a 62 ca : Lieudit Campiemine : Section A n° 143-144-145 - Section B-132(BND)-133(BND)-170-171 - Lieudit Mutereno : Section A n° 147-148

Nature : Lande

Classification dans un document d'urbanisme : Carte Communale

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

CASTIFAO Lot n° 2 : 12 ha 28 a 52 ca : Lieudit Luda : Section C-113(BND)-116(BND)-117(BND)-118(BND)-121(BND)-122(BND)-123(BND)-125-126-128(BND)-321(BND)-323(BND)-324-340(BND)

Nature : Bois et maquis

Classification dans un document d'urbanisme : Carte Communale

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

CASTIFAO Lot n° 3 : 1 ha 39 a 18 ca : Lieudit Canale : Section E n° 334 – Lieudit Chiaraggi : Section E n° 794-795-796 - Lieudit Leccie grosse : Section F n° 316-317

Nature : Bois et maquis

Classification dans un document d'urbanisme : Carte Communale

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

CASTIFAO Lot n° 4 : 8 ha 29 a 77 ca : Lieudit Troncu : Section F n° 243

Nature : Terre et lande

Classification dans un document d'urbanisme : Carte Communale

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

CASTIFAO Lot n° 5 : 1 ha 83 a 96 ca : Lieudit Foreste : Section I n° 286 - Lieudit Corso balanino : Section I 347

Nature : Terre

Classification dans un document d'urbanisme : Carte Communale

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

MOLTIFAO Lot N° 6 : 3 ha 81 a 05 ca : Lieudit Cherone : Section C n° 195-196

Nature : Bois

Classification dans un document d'urbanisme : Hors zone constructible à la Carte Communale.

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

CERVIONE : 58 a 88 ca : Lieudit Noccidasca : Section D n° 1822

Nature : Terre et maquis

Bâti : Une maison de type R+1 d'une surface d'environ 270 m²

Chauffage : climatisation réversible ;

D'une cuisine d'été d'une surface d'environ 15m² ;

- Une Piscine avec pool house ;

- D'un garage d'environ 25m² ;

- D'un espace clôt avec box a chevaux en structure légère d'une surface d'environ 15m² ;

Classification dans un document d'urbanisme : zone A et N du PLU de la commune.

LUMIO : 39 a 55 ca : Lieudit Capo a le pagliaje : Section G n° 47-48-49 – Lieudit Nidile : Section G n° 46

Nature : Chênes épars et ogliastro

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

PIEVE et SAN GAVINO DI TENDA Lot n° 5 : 01Ha54a24ca

PIEVE : 63a18 ca : Lieu-dit Vignali : Section A n°306-307-313.

Nature : friches et vergers

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U (Règlement National d'Urbanisme).

SAN-GAVINO-DI-TENDA : 91a06ca : Lieu-dit Mortone : Section G n°433-434(BND)-435.

Nature : friches, vergers

Bâti : pailler en ruine.

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U (Règlement National d'Urbanisme).

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

SAN-GAVINO-DI-TENDA Lot n° 8 : 35Ha55a25ca : Lieu-dit Valditello : Section C n°39 (BND)-51(BND) – Lieu-dit Sampaolo : Section C n°41(BND) – Lieu-dit Coste di Manichelle : Section C n°50 (BND) – Lieu-dit Capo Tondo : Section C n°52 (BND) – Lieu-dit Sponde : Section C n°55 (BND) – Lieu-dit Pullinaja : Section C n°56 (BND) -57(BND).

Nature : friches.

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U (Règlement National d'Urbanisme).

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

PRUNELLI-DI-FIUMORBO : 1 ha 00 a 91 ca : Lieudit Abbazia : Section D n° 794(Sub A)-794(Sub B)

Nature : Terre et maquis

Classification dans un document d'urbanisme :

- une partie en zone **A** pour une superficie d'environ **70 a 41 ca** au P.L.U. de la Commune
- une partie en zone **UC** pour une superficie d'environ **30 a 50 ca** au P.L.U. de la Commune

ROGLIANO Lot n° 1 : 55 a 87 ca : Lieudit Giojelli : Section I n° 484 - Lieudit Valle al castagno : Section I n° 494 - Lieudit Salcio : Section I n° 720- Lieudit Valle al castagno : Section I n° 733 - Lieudit Salcio : Section I n° 746-749 - Lieudit Pelliccia : Section I n° 796

Nature : Maquis, friche et bois

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

ROGLIANO Lot n° 2 : 2 ha 32 a 07 ca Lieudit Forcioni : Section I n° 8(A)[B1]-18-27(BND) - Lieudit Vasare : Section I n° 140 - Lieudit Poggiale : Section I n° 345 - Lieudit Vetriccia: Section I n° 383 - Lieudit Chioso vecchio : Section I 391 - Lieudit Giojelli : Section I n° 603 - Lieudit Cacalovo : Section I n° 625 - Lieudit Formicosa : Section K n° 1537-635-708 - Lieudit Lanconi : Section N n° 256-584 - Lieudit Piedi cavallo : Section N n° 453 - Lieudit Pente grande : Section N n° 557-577-703 - Lieudit Castagnoli : Section N n° 737

Nature : Maquis, friche et bois

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

ROGLIANO Lot n° 3 : 74 a 24 ca : Lieudit Pinajo : Section I n° 207 - Lieudit Vetriccia: Section I n° 221 - Lieudit San damiano : Section K n° 1053-1056 - Lieudit Cordella : Section K n° 1095

Nature : Maquis, friche et bois

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

ROGLIANO Lot n° 4 : 22 a 45 ca : Lieudit Stopielle : Section I n° 86-94 - Lieudit Fontana : Section K n° 215-224(BND) - Lieudit Vignone : Section K n° 363 - Lieudit Magna sottana : Section K n° 577(BND)-579(BND) - Lieudit Magna sottana : Section K n° 577(BND)-579(BND) - Lieudit Santa chiara : Section K n° 1045 - Lieudit Costa : Section K n° 1120-1122-1607 - Lieudit Ajale : Section K n° 1225 - Lieudit Passatojo : Section K n° 1266 - Lieudit Santa chiara : Section K n° 1575 - Lieudit Vignale : Section M n° 975

Nature : Maquis, friche et bois

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

VILLE-DI-PARASO : 1 ha 96 a 81 ca : Lieudit Angnionne : Section A n°309 - 648 – Lieudit Erbajolo : Section A n° 176

Nature : terres, chênes épars, oliviers épars, arbres fruitiers

Bâti : Maison d'habitation en pierre d'une SHON de 180m² érigée sur deux niveaux.

- Hangar fermé d'une SHON de 150m² (sa partie Sud Est donnant sur un appentis de 90m²).

- Local de 30m² attenant à la partie Nord-Ouest du hangar

- Local de Rangement d'une SHON de 40m².

- Serre Froide d'une SHON de 40m².)

Classification dans un document d'urbanisme : hors secteur constructible de la carte communale

Observation : Accès juridique existant.

ZALANA : 1 ha 38 a 26 ca : Lieudit Cherchimignoni : Section C-24 - Chioso: A-428-433 - Pastine: C-225 - Sta anastasia: C-244 (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : Hors zone constructible à la Carte Communale.

B.N.D. : Bien Non Délimité : parcelle(s) ayant plusieurs propriétaires sans limites séparatives connues, désigne une partie de(s) parcelle(s).

Tout complément d'information peut être obtenu auprès du siège de la SAFER CORSE, Maison de l'agriculture, 15 avenue Jean ZUCCARELLI - 20200 BASTIA. Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous avec la SAFER CORSE, afin de constituer un dossier de candidature et ce à compter du **19/06/2020**. Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le **07/07/2020** auprès de la Safer Corse.

Coordonnées :

Adresse Haute-Corse : Maison de l'Agriculture – 15, Avenue Jean ZUCCARELLI – 20200 BASTIA.

Contact Téléphonique : 04-95-32-36-24 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : direction@safer-corse.com

Il est précisé ici : cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE à la date du 19/06/2020, l'heure 00H01 : www.corse.safer.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.